

Séance de conseil du 8 septembre 2008

Une belle somme pour la scierie

Excellente nouvelle glanée parmi les décisions du Conseil exécutif bernois : le canton a décidé d'allouer 100'000 francs à l'Association Scierie Sombeval, pour son projet de rénovation. Une somme prélevée sur le Fonds de loterie et qui réjouit aussi bien le conseil municipal que l'association.

Délégations

Henri Chatelain représentera l'exécutif à la séance de comité de l'Association scierie Sombeval, le 15 septembre à 18 h 15.

Stéphane Schranz répondra pour sa part à l'invitation du préfet, qui organise une séance d'information sur les économies d'énergie dans le Jura bernois, le jeudi 25 septembre au CIP de Tramelan, dès 19 h 30.

Daniel Jeanfavre représentera le conseil municipal à la prochaine séance d'étude portant sur la fusion des corps de sapeurs-pompiers, le 2 octobre. Cette étude concerne les service de défense de Corgémont, Cortébert et Sonceboz.

Sylvia Hasler prendra part à la séance de formation organisée le 27 octobre par la déléguée à la jeunesse, Joanna Eyer, à l'intention des responsables politiques et des personnes en contact avec les jeunes. Cette séance de travail sera intitulée «Suicide des jeunes – comment faire face ?»

La même Sylvia Hasler représentera le conseil à la prochaine séance de coordination du programme d'occupation du Vallon de Saint-Imier et des environs, agendée au 30 octobre en soirée.

7 francs par habitant

Pour les années 2009 et 2010, le conseil municipal a décidé d'accorder une contribution annuelle unique de 7 francs par habitant au total, qui sera partagée entre les quatre associations suivantes: Chambre d'économie publique du Jura bernois, Jura bernois Tourisme, Association régionale Jura-Bienne, Association régionale Centre-Jura.

Sentier des bûcherons : succès et sécurité !

Le prolongement prévu de la barrière de sécurité, au point de vue de la Steiner, a été réalisé tout récemment, qui a coûté 1215 francs. La sécurité est ainsi assurée le long du sentier des Bûcherons.

Depuis janvier 2007, plus de six cents personnes ont parcouru ce sentier remis à neuf. Une fréquentation très réjouissante, qui récompense l'engagement des initiateurs.

Bravo, les Vicenzi !

Depuis sa décision de récompenser les sportifs méritants du village, le conseil municipal a appris qu'un trio local de pétanque a porté particulièrement haut les couleurs de la localité cette année.

La tripléte Vicenzi, formée de Romano, Sacha et Anthony, a en effet été sacrée championne suisse à Villeneuve. A ses chaleureuses félicitations, l'exécutif a ajouté, à l'adresse de ce trio, une récompense financière de 500 francs.

Danger...

La route longeant la ligne de chemin de fer, dans le secteur de la rue de l'Envers Ouest, est sujet à de sérieux affaissements. Cette dégradation importante est source de danger pour les usagers. Aussi le conseil a-t-il décidé de demander une offre d'honoraires à deux bureaux d'ingénieurs, portant sur une portion de chaussée de quelque 250 mètres.

A suivre.

Une économie

L'exécutif a débloqué lundi soir un montant de 21'000 francs, pour le remplacement de six couvercles de chambres et de trente capes de vannes, dans le secteur du carrefour de la Couronne. Ces pièces doivent être changées à court terme et les autorités ont décidé de le faire en profitant du chantier ouvert par les Ponts et Chaussées, qui vont refaire complètement le tapis de cette zone. Le remplacement des couvercles et des capes sera ainsi sensiblement plus simple et donc clairement moins onéreux.

Soutien à la Lanterne

Signalons enfin que l'exécutif a décidé de soutenir cette saison la Lanterne magique, ce club de cinéma destiné aux enfants de 6 à 11 ans, par une contribution unique de 500 francs. Il estime en effet que cette organisation vise un but intelligent. /dez

Le CREA ne convainc pas le conseil municipal

Un projet pharaonique

L'exécutif local avait à se prononcer, durant la procédure de consultation lancée par l'Office cantonal de la culture, sur le projet de Centre régional d'expression artistique (CREA), organe interjurassien consacré aux arts de la scène. Or l'étude de ce dossier a laissé les élus locaux pour le moins sceptiques...

Sachant qu'il est devisé à quelque 31 millions de francs, le conseil municipal qualifie en effet le projet de pharaonique. Il fait remarquer de surcroît que le renchérissement, à prévoir jusqu'à une éventuelle réalisation, n'est pas compris dans l'évaluation.

L'exécutif s'inquiète, également, d'un déficit d'exploitation prévu de 1,4 million de francs par an, dont il pense qu'il est probablement sous-estimé.

Conséquemment, les autorités de Sonceboz-Sombeval se prononcent en défaveur de ce projet de CREA. /dez